

Nombre de conseillers
En exercice 19
Présents 14
Votants 18

L'an deux mille vingt trois
Le deux mars,
Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil,
sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 24 février 2023.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D009_2023

**Communication :
prestataire extérieur**

Présents (14) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, LAURANT Thierry, TRINCAT Christophe, COLIN Benoît, PINGET Denis, BURNET Stéphanie, VIOLLAZ Emilie, GALLAY Claude, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, GILLANT Olivier

Excusés (4) : WIART Florine (donne pouvoir à Mme VIOLLAZ Emilie), MICHOD Max (donne pouvoir à M. GILLET Bruno), CHEVALLAY Patrice (donne pouvoir à M. TRINCAT Christophe), VEZIN Pascale (donne pouvoir à M. PODEVIN Christian)

Votants (18)

La commune n'ayant plus de chargé de communication, il est important que le Conseil Municipal se positionne sur le concours d'un responsable éditorial pour l'édition du bulletin municipal pour un coût approximatif de 450 € brut par jour, soit une estimation de 9 000 € à 13 500 € brut. Il est précisé que chaque élu devra communiquer sur son domaine de compétence.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de faire appel à un prestataire extérieur au coût maximum de 13 500 €.

Au registre sont les signatures
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire
Benoît COLIN



Le Maire,
Bruno GILLET

